

Sommaire

LE MOT DU MAIRE	2
L'ÉTAT CIVIL	3
VOS ÉLUS	4
LES PRINCIPALES REALISATIONS COMMUNALES	5
Bâtiments - Patrimoine.....	5
Voirie – Urbanisme.....	7
Environnement et espaces verts.....	9
Transport.....	11
Fleurissement – Embellissement	12
Les finances	13
Social – Éducation – CCAS.....	14
COMMUNICATION – ANIMATION – CÉRÉMONIES	15
LES SERVICES COMMUNAUX	18
AUTRES SERVICES ET INFORMATIONS	21
INFORMATIONS PRATIQUES	26
LA VIE ASSOCIATIVE.....	27

LE MOT DU MAIRE

Vous avez entre les mains notre traditionnel bulletin rétrospectif qui retrace les grandes lignes de ce que fut l'année écoulée dans notre commune, que ce soit par votre municipalité ou par vos associations.

C'est un exercice qui permet une vue d'ensemble et dont le foisonnement des contenus confirme la richesse de notre vie locale.

Cet exemplaire a un aspect quelque peu tronqué, du fait de la réglementation qui s'impose dans les mois qui précèdent l'échéance électorale des municipales, ce qui est le cas, vous le savez, en mars 2020. Ne soyez donc pas surpris que les projets 2020 ne soient pas évoqués, il ne peut en être autrement.

2019, comme les millésimes antérieurs, affiche des réalisations significatives qui confortent Salornay comme bourg centre, maintiennent la dynamique, reconnue tant par une large majorité des habitants locaux que par ceux des environs ; un constat qui constitue notre identité et participe à l'attractivité. Ces points positifs sont le fruit d'un travail intense et efficace de notre équipe municipale, mais ô combien récompensé.

Lors de cette année écoulée, notre levée du Grand Pont a bénéficié d'un chantier conséquent assurant ainsi la pérennité de l'accès à notre ouvrage médiéval. L'année écoulée a été jalonnée de nombreuses autres actions dont ce bulletin fait l'écho pour l'essentiel.

S'agissant des moyens financiers de fonctionnement au sein de la collectivité, la fiscalité est le rare levier sur lequel vos élus peuvent agir. Il n'aura pas échappé aux anciens, mais cela mérite de le signaler aux habitants plus récents, que les taux communaux n'ont pas changés depuis 25 ans ; une performance et une volonté dont mes équipes municipales successives peuvent être fières, d'autant qu'en ce quart de siècle notre village a connu moult transformations, restaurations et évolutions. Cette réussite s'accompagne d'un endettement faible qui laisse toute perspective à poursuivre cet élan.

Deuxième commune de notre communauté de communes du Clunisois, Salornay bénéficie de cette structure communautaire qui nous permet notamment de renforcer des services aux populations, de mutualiser des équipements, de disposer d'une zone d'activités... La construction en cours du laboratoire de transformation en est une illustration. L'intercommunalité est un outil et un atout incontestable, une chance en aucun cas à opposer aux communes, comme on l'entend encore à tort.

La dynamique d'un territoire dans un contexte de fragilité du monde rural ne supporte aucune négligence, c'est pourquoi, à l'image du mandat qui s'achève et depuis que j'ai le plaisir de diriger notre commune, aucun secteur n'a été négligé par nos équipes, avec la volonté permanente d'amélioration, d'efficacité et du mieux vivre ensemble.

Si nous devons avoir un regret, ce serait de constater, ici comme ailleurs, cette progression de l'individualisme et du chacun pour soi, alors que chacune et chacun a tant à bénéficier du partage, du collectif, de la solidarité.... Retenons cependant que notre énergie et nos engagements puissent contribuer à inverser cette tendance.

Au nom de toute l'équipe municipale, d'élus et d'employés, je vous souhaite, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, une bonne et heureuse année 2020.

Jean-Luc FONTERAY

Maire, Conseiller départemental du canton

L'ÉTAT CIVIL

Naissances

Arone DA SILVA	le 18 juin
Léon RUCH GELIN	le 31 août
Daphné REMEDER dit REMETTER	le 06 septembre

Mariage

Gilles NOUËL de BUZONNIERE et Coralie FRAPPÉ	le 09 août
--	------------

Décès

Marie RIZET veuve BRENOT	le 12 janvier
Marie-Louise CARRÉ veuve BOUTELOUP	le 31 janvier
Gilberte LIETAER veuve NOËL	le 6 février
Marinette FAVIER veuve RONGEAT	le 1 ^{er} mars
Marthe JOUVENAUD veuve DESBRIÈRES	le 11 mars
François HEITZMANN	le 21 mars
Jeanine Lucie BAILLY veuve HUET	le 29 mars
Louise FAIVRE veuve CHOUQUAIS	le 02 mai
André Paul MOIREAUD	le 29 mai
René Claude EUVRARD	le 17 juin
Jean BOURGIER	le 07 juillet
Marie Louise MAYEUX veuve PORNET	le 15 septembre
Louis GELIN	le 07 novembre
Georges Louis RENAUD	le 20 novembre

Pensionnaires à la Maison de Retraite :

Albert PERRON le 27 janvier - Jeanne HUMBERT veuve SAVIN le 29 janvier - Thérèse RAIOLA le 07 février - Claude PARIZE veuve MEUNIER le 13 février - Lucette DUFAIX veuve RODIER le 19 février - Solange SIGNOL veuve BOURGEOIS le 27 février - Marius DESBRIÈRES le 14 mars - Thérèse PRUVOST le 20 mars - Jean PITAUD le 22 mars - Louis JOLY le 22 mars - Adèle ROUSSET veuve PAQUIER le 24 mars - Claude ENJALRAN le 26 mars - Jean CHOTARD le 04 avril - Jean BOUILLON le 1^{er} mai - Marie-Thérèse BOUILLIN veuve MAILLET le 14 mai - Denise DREYFUS veuve GID le 24 juin - Marthe TOUILLON veuve CELSI le 15 juillet - Josette PARRIAUD épouse PLASSARD le 09 août - Suzanne CHAUVOT veuve REY le 14 août - Jeanne BERTRAND veuve JACROT le 28 août - Jeanne LOISON veuve DESSEIGNE le 30 août - André LAVÈNE le 02 septembre - Alice veuve LAUGERETTE le 09 septembre - Marie COLIN veuve AVRIL le 17 septembre - Andrée Jeanne RAVIER veuve MEUNIER le 19 septembre - Thérèse MAILLY veuve MONNIER le 22 septembre - Yvonne COUSIN le 30 septembre - Gabrielle GRELLETY veuve GELIN le 06 octobre - Jacqueline LE SAUSSE veuve LAUTISSIER le 27 octobre - Lucienne FAVRE veuve SIMIEN le 27 octobre.

A toutes les familles éprouvées par la disparition d'un des leurs, nous adressons nos très sincères condoléances et l'expression de notre sympathie.

VOS ÉLUS

FONTERAY Jean-Luc : Maire ;

BURTEAU Gilles : 1^{er} Adjoint, BERTRAND Catherine : 2^{ème} Adjointe, DESBAS Cathy : 3^{ème} Adjointe, MALDEREZ Alain : 4^{ème} Adjoint ;

BAILLY Monique, BARITEL Cédric, COURTOIS Nadine, MENDEZ Emmanuelle, VIARD Marie-Laure, MEUNIER Julien, MOREAU Didier, THEVENOUD Guy, THOMAS Céline : conseillers municipaux.

Sous la responsabilité globale et la gestion des finances, le maire secondé par ses quatre adjoints ont managé au quotidien les domaines suivants :

- BURTEAU Gilles : Employés techniques, Voirie, Réseaux et Urbanisme, Bois et Environnement, Fleurissement, Ordures ménagères.
- BERTRAND Catherine : Bâtiments, Relations avec les Associations.
- DESBAS Cathy : Activités scolaires et périscolaires, Action sociale, Jeunesse, Camping, Bibliothèque.
- MALDEREZ Alain : Administration Générale et Personnel, Communication.

Tout au long de l'année, des commissions municipales associant les membres du conseil ont permis de faire avancer la réflexion et l'aide à la prise de décision sur les domaines étendus des compétences de la commune:

Finances, Urbanisme – Voirie – Réseaux, Bâtiments, Administration générale – Logements, Activités scolaires – Jeunesse – Social, Environnement – Forêts – Rivières – Sentiers, Communication – Perspectives, Relations avec les associations, Animation culturelle.

Faisant appel à des membres extérieurs au conseil municipal, comités et commissions ont enrichi la réflexion et les actions collectives :

Comité Fleurissement – Embellissement, CCAS (Comité Consultatif des Affaires Sociales), CCID (Commission Communale des Impôts Directs).

Le conseil municipal s'est réuni à neuf reprises pour délibérer et traiter les multiples dossiers qui font l'objet de comptes rendus affichés et publiés sur le site internet. Rappelons que ces séances du conseil sont publiques.

Le Maire rencontre très régulièrement ses adjoints et les réunit en bureau municipal pour faire le point sur les dossiers en cours et préparer les réunions et les rendez-vous dont le rythme est journalier. Le bureau municipal s'est ainsi réuni lors d'une vingtaine de séances.

La municipalité est également systématiquement représentée par un ou plusieurs délégués aux différentes structures intercommunales, organismes ou syndicats auxquels la commune adhère. Une compétence exercée par une autre structure nécessite en effet une implication ou à minima un regard local pour la décliner au mieux.

LES PRINCIPALES REALISATIONS COMMUNALES

BATIMENTS - PATRIMOINE

Commerce Balon

L'initiative communale en 2012 de construire un bâtiment permettant à Xavier Balon de poursuivre son activité « boucherie charcuterie traiteur » a été une réussite rééditée par le bâtiment de la supérette en 2018. Les 250 m² de ce commerce s'avérant insuffisants au vu du développement de l'activité, c'est avec le même enthousiasme que l'équipe municipale a entrepris une extension par l'acquisition d'un terrain de 47 m². Les travaux qui permettront un agrandissement du laboratoire seront livrés en début d'année.

Notre commune conforte ses équipements qui contribuent à son identité de bourg centre.



Eglise



Les difficultés d'humidité en périphérie résolues, la rénovation intérieure des soubassements a pu être terminée.

Nous avons par ailleurs célébré le bicentenaire de la reconstruction de l'église Saint Antoine en 1819, et un pupitre informatif positionné devant les escaliers permettra à tout passant de parfaire ses connaissances sur cet édifice qui a conservé son abside romane.

Bâtiments Communaux

Dans nos différents bâtiments, nous avons poursuivi nos investissements visant à répondre aux nouvelles normes électriques ou de sécurité tout comme réduire nos consommations d'énergie. Au-delà de l'intérêt pour notre environnement, ces actions successives ont à minima contribué à stabiliser notre enveloppe financière énergétique, nos économies compensant les augmentations tarifaires.

Le mur du fond de l'estrade de la salle polyvalente a été repeint afin de permettre une meilleure lisibilité des projections vidéo.

Un volet roulant assurant une protection contre le soleil a été installé à la bibliothèque.

Suite au cambriolage de l'atelier communal en 2018, nous avons sécurisé ce local en renforçant l'ensemble des portes.

Propriété Grosjean

Afin de desserrer l'étau que constitue l'impasse de la salle polyvalente, le conseil municipal s'est porté acquéreur de cette propriété contiguë composée d'un jardin qui permettra l'extension de l'espace arrière, et d'une partie du garage qui permettra un accès de plain-pied pour le rangement des tables et chaises de notre salle. Le percement d'une ouverture et les travaux nécessaires sont programmés.

Plan géométral

La commune vient de faire restaurer un très ancien plan géométral du hameau d'Angoin. Ce plan offert par Mr Guichard date de 1771. C'est donc à ce témoignage de l'ancien régime usé par le temps, l'humidité et peut être même quelques rongeurs que Cindy Landry (restauratrice du patrimoine, spécialiste des arts graphiques et du livre) a redonné non pas ses couleurs d'origine, mais une solidité, et un aspect bien plus présentable. Cette pièce de musée une fois numérisée rejoindra les archives départementales à qui la commune confiera le soin d'une conservation de longue durée tout en restant propriétaire.

« Quelque chose de ce plan géométral subsiste encore aujourd'hui ». — (Victor Hugo, Notre-Dame de Paris, 1831) et pour longtemps encore, pourrait-on rajouter concernant l'histoire de notre village.



Équipements

Nous avons renouvelé une partie de la vaisselle de la salle polyvalente : couverts, plats, saladiers...

Nous sommes désormais équipés d'un terminal de cartes bancaires pour les paiements du camping, de la garderie et du restaurant scolaire.

Après avoir réactualisé le guide pratique de Salornay, c'est au tour des panneaux Relais Informations Services (RIS) de faire peau neuve. Un nouveau plan de la commune, où sont répertoriés et localisés les services, les activités commerciales et artisanales, les espaces verts, les terrains sportifs..., est affiché sur ces panneaux situés place Gandin et place de Lomonot.

A travers ces informations, il s'agit de faire la promotion de tous ces lieux que chaque habitant ou chaque personne de passage peut trouver à Salornay.



Les panneaux de l'arboretum et du parcours de santé ont également été remplacés.

Comme chaque année, nous avons renouvelé divers équipements informatiques.

VOIRIE – URBANISME

La Levée du Grand Pont

Bénéficiant d'un ouvrage exceptionnel par sa longueur, édifié alors pour l'accès au pont médiéval (restauré en 2002), nous avons fait réaliser les travaux imposants de restauration complète de la levée. Dossier majeur de l'année, tant par son impact budgétaire que par la réussite de cette restauration de notre patrimoine, nous garantissons ainsi la pérennité de cet édifice identitaire de notre commune. Un aménagement et un nettoyage des abords par nos employés complètent ainsi tout le charme de cet espace à qui veut l'apprécier.

Voirie

Notre réseau de voirie régulièrement entretenu a bénéficié d'une programmation conséquente rue des Ravarys, chemin de La Courbe et rue du Praillon jusqu'au bas de la place Gandin.

Plusieurs améliorations de la sécurité, par les ralentisseurs (rue Lucie Aubrac et rue des Ravarys) ainsi qu'un aménagement à Angoin, ont pu être satisfaites.

Lotissement - terrains à bâtir

Le lotissement des Tilles accueillant sa 4^{ème} construction, nous avons entrepris la réalisation de la voirie définitive qui achève ainsi la viabilisation de ce nouveau quartier. Afin de répondre aux candidats potentiels à la construction sur notre commune, nous disposons encore de trois terrains viabilisés dans ce lotissement des Tilles tout comme des nouvelles parcelles que nous avons viabilisées en bordure de la rue des Ravarys.



Cheminements pour piétons

2019, encore une année où nous avons favorisé les conditions de déplacement pour nos piétons. Les améliorations par revêtements et balisages ont concerné la route de Montceau, la rue des Ravarys, la rue Lucie Aubrac et le bas de la rue du cimetière, apportant plus de confort et de sécurité aux flux piétonniers.



Borne de recharge du parking Place de la Clochette

Alors que le déploiement des véhicules électriques est annoncé chez tous les constructeurs, la commune a souhaité être intégrée dans le programme d'installation du syndicat d'énergie (SYDESL). La France devrait compter quelque 45 000 stations à l'horizon 2020. Les voitures électriques commencent à faire partie du paysage avec entre 20 000 et 30 000 immatriculations par an.

Notre parking de covoiturage se voit équipé d'une borne permettant la recharge, gratuite dans un premier temps, pour véhicules électriques qui stationneront sur la commune. Les bornes déployées par le SYDESL sur le territoire de Saône-et-Loire sont des bornes de recharge accélérée.



Dissimulation des réseaux et éclairage public

La dissimulation de réseaux aériens en centre bourg s'est poursuivie avec le SYDESL sur La Promenade et la rue de Chatille où les fils nus ont disparu avec, simultanément, l'amélioration de l'éclairage public.

L'étude d'une nouvelle opération rue de l'Hôpital, entre la rue de l'Abreuvoir et la rue de Brioux, a été réalisée et annonce un chantier identique dans les prochains mois sur ce tronçon.

ENVIRONNEMENT ET ESPACES VERTS

Assainissement collectif

Dans notre schéma directeur d'assainissement nous avons prévu une amélioration significative des tronçons de réseaux vétustes, c'est maintenant chose faite pour une large part. Après la réfection de notre poste de relèvement cette année, il ne reste que des points résiduels.

La dernière phase du plan pluriannuel concernait la lagune. Notre station de traitement arrive en effet à saturation et nécessite un examen approfondi, tant en dimensionnement qu'en performance, au vu de la qualité des rejets dont les normes ont évolué depuis sa création il y a 25 ans. C'est pourquoi, le conseil municipal a lancé une mission de maîtrise d'œuvre permettant l'étude d'un équipement exigé pour les prochaines années. Le cabinet Sinbio travaille à cette mission qui aboutira à un renouvellement de l'unité de traitement. Le financement prévisionnel a déjà été présenté aux financeurs et l'esquisse budgétaire nous permet de travailler à cette opération d'envergure, sans inquiétude au vu des capacités budgétaires, tout en gardant une taxe d'assainissement toujours parmi les plus basses.

Assainissement non collectif

Le SPANC du clunisois (auquel la commune adhère pour les foyers non raccordés au réseau collectif) a souhaité mettre à votre disposition un service d'entretien des Assainissements Non Collectifs, à prix préférentiel.

Pour leur bon fonctionnement, les systèmes doivent en effet être vidangés régulièrement. Il ne faut pas attendre un dysfonctionnement qui pourrait endommager irrémédiablement le système de traitement (épandage, filtres etc...).

Après une consultation en accord avec le code de la commande publique, le SPANC a fait le choix de l'entreprise Valvert (agrée par la préfecture) sur des critères de compétence, économiques et environnementaux. Le regroupement des collectes permet d'avoir un tarif attractif.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le SPANC du Clunisois au 03 85 59 80 10.

Mur en pierres sèches - Place Gandin

L'agence du patrimoine a poursuivi son travail de rénovation des murs en pierres sèches bordant la Gande à hauteur de la place Gandin. Ces murs de pierres sèches sont issus d'un véritable savoir-faire ancestral remontant à des périodes les plus reculées de l'histoire. L'agence du patrimoine participe par son action à la conservation de ce savoir-faire dont l'apparente simplicité de ces ouvrages cache pourtant une grande ingéniosité.



Au bord de l'eau

Avec l'accord du service environnement de la direction départementale, un désensablage a été réalisé vers le moulin de la Clochette, le Pont Sainte-Catherine, le Grand Pont et le pont de l'abattoir. Les travaux ont été justifiés par la nécessité de maintenir la capacité hydraulique des ouvrages en secteur urbanisé et relèvent de l'entretien régulier des cours d'eau en dégagant les arches des ponts.

Outre le retrait de sable, les arbres en mauvais état, trop inclinés ou morts qui pouvaient tomber dans le cours d'eau, et les branches des arbres en surplomb qui pouvaient retenir les débris flottants ont été retirés.

Ce désensablement minimise les risques d'inondations et embellit la traversée du bourg.

Photos par drone

Au printemps, sans nous prendre pour Yann Arthus Bertrand, nous avons photographié notre commune, « vue du ciel ». Une sélection de clichés vous a été présentée dans la lettre municipale d'automne, avec possibilité de faire l'acquisition de photos. Cette offre court toujours. Il ne s'agissait pas bien sûr de prendre en photo la maison de monsieur X ou madame Y mais bien de mettre en valeur certains édifices et constructions de notre patrimoine local, par une prise de hauteur sur ces réalisations communales.

Végétalisation du cimetière

La commune engagée depuis longtemps dans des pratiques respectueuses de l'environnement, se devait de repenser la pratique d'entretien du cimetière. L'entretien demande beaucoup de temps de main d'œuvre même si la commune a investi dans des engins motorisés facilitant le désherbage des allées centrales et périphériques. C'est pourquoi la municipalité a engagé un travail de réflexion sur l'aménagement et l'entretien facilité de ce lieu public, avec pour objectifs :

- Limiter l'entretien astreignant : certes la herse facilite le désherbage mais on se doit de permettre l'accessibilité pour tous, en utilisant un matériau qui ne soit pas trop meuble ;
- Enherber les allées secondaires avec des végétaux couvre-sols supportant des conditions limitantes en eau, tout en réduisant au maximum l'entretien.

Les premières étapes vont débuter prochainement, si la météo le permet avec une plantation de Sedum par une technique d'hyromulching. Technique consistant à projeter les graines avec une solution à base d'eau qui les collent au sol et tout en activant la germination. Un panneau d'affichage expliquera la démarche.

Bois communaux

La commune a complété des acquisitions de bois privés contigus à la forêt communale qui rentrent ainsi dans son patrimoine forestier.

Il s'agit de parcelles situées vers la route de Flagy et sur La Roche pour une surface totale de 3,52 ha dont l'exploitation sera intégrée en fonction de la situation respective des boisements concernés.

Matériel

Notre matériel de tonte atteignait un stade de vieillissement qui aurait entraîné des coûts d'entretien conséquents.

Nous avons donc décidé de remplacer 2 tondeuses autoportées ainsi que la petite tondeuse manuelle.



TRANSPORTS

Vous avez accès aux transports en commun sur notre espace mobilité, Place de la Clochette.

« **Mobigo** » dessert notre commune le matin à 7h55 pour Cluny, et un retour le soir à 18h00 à Salornay.

Centrale d'informations sur les horaires MOBIGO : 03.80.11.29.29 ou en un clic, trouvez votre horaire et calculez votre trajet sur le réseau de la Région Bourgogne. Le Transport à la demande (**TAD**) de la communauté de communes permet également de se rendre à Cluny le mercredi après-midi et le samedi matin. Il convient de téléphoner la veille de votre déplacement avant 12h au 03.85.20.00.11.

FLEURISSEMENT - EMBELLISSEMENT

Fleurissement

Notre commune a connu un fleurissement à la hauteur de nos espérances compte tenu de la restriction d'arrosage durant la période de sécheresse que nous avons connu cet été 2019.

L'option de planter, depuis plusieurs années, des variétés vivaces peu gourmandes en eau, tout comme le soin régulier apporté par les bénévoles de la commission fleurissement et les employés communaux, ne sont évidemment pas étrangers au résultat obtenu.

Un grand merci à toutes les personnes qui contribuent activement à l'embellissement de notre village.



Décor de Noël

Cet hiver, chacun aura pu voir dans nos rues ces magnifiques personnages de bandes dessinées de plus en plus nombreux d'année en année. Ils ravissent petits et grands et illustrent superbement la magie des fêtes de fin d'année. Un grand merci à Didier Moreau et Guy Thevenoud pour le patient travail de réalisation de ces personnages, dessinés, découpés et peints avec minutie. Si les décors sont de Didier et de Guy, les mises en scènes sont de Gilles et de Camille.



LES FINANCES

L'ensemble des réalisations et du fonctionnement de la collectivité est évidemment lié aux capacités financières dont bénéficie la commune : fiscalité, dotations, subventions ... Les différents budgets prévisionnels (budget général, assainissement, lotissement, commerces) ont ainsi été votés en mars comme chaque année.

Il s'agit toujours de résoudre les équations qui imposent une maîtrise des dépenses de fonctionnement, une amélioration des services utiles destinés aux habitants, répondre aux besoins d'entretien de nos bâtiments et infrastructures, consolider les potentiels, assurer le développement et opter pour toute nouvelle décision bénéfique à notre collectivité et ses habitants en fonctionnement comme en investissement.

Ces exercices doivent également être soutenables, avec une dette raisonnable, ce qui est notre cas, puisque notre endettement par habitant est inférieur à la moitié de la moyenne des communes dans notre catégorie, ceci malgré tous les travaux conséquents réalisés ces dernières années.

Globalement, la situation financière de notre collectivité est qualifiée de très saine par les autorités.

La fiscalité des ménages, dont les taux communaux sont constants depuis un quart de siècle, représente moins de 30 % de nos recettes réelles de fonctionnement sur l'exercice. Nous devons donc, depuis toutes ces années, agréger rigueur, responsabilité et volontarisme afin d'éviter une stagnation qui signifierait déclin et ainsi parvenir à un développement maîtrisé.

Le budget général 2019 a bénéficié d'un excédent 2018 de 220 346 €, permettant un budget prévisionnel respectivement de 839 084 € en fonctionnement et de 636 194 € en investissement (avec un autofinancement prévisionnel de 210 000 € du fonctionnement à l'investissement).

Le budget Assainissement a été voté à 78 021 € en exploitation et à 150 718 € en investissement. Notre taxe communale d'assainissement, qui n'a pas varié depuis sept ans à 0,80 € par m³ d'eau consommé, se situait bien en dessous de la moyenne départementale, au prix le plus bas du Clunisois, à un tel point que l'Agence de l'Eau, important financeur de travaux, allait refuser toute aide si la part du consommateur n'augmentait pas. C'est pourquoi, pour l'exercice 2020, nous avons été conduits d'instaurer une contribution fixe en complément de 30 €.

Le budget spécifique au lotissement des Tilles a permis d'envisager la réalisation de la voirie définitive. Il répond à l'exigence d'équilibre avec la vente de lots.

Le budget annexe des deux commerces est également bâti sur le même objectif d'équilibre avec les loyers et les annuités d'emprunts.

La taxe pour les ordures ménagères est perçue par la Communauté de Communes pour le compte du SIRTOM, syndicat chargé de la collecte et du traitement des déchets ménagers. Avec le début de mise en place de la redevance incitative aux professionnels, le taux a connu une nouvelle baisse à 11,10 %.

Le service de comptabilité constitue une activité lourde, pour partie dématérialisée, et qui a nécessité durant 2019 pour la commune plus de 1100 écritures (mandats ou titres de recettes).

SOCIAL – ÉDUCATION – CCAS

Repas des aînés

Le repas de fin d'année est souvent attendu, l'occasion pour les convives de se retrouver autour d'un repas concocté par notre traiteur local Xavier Balon et servi par les bénévoles du CCAS.

La doyenne du jour, Madame Yvonne Gelin a été mise à l'honneur lors de cette journée.

Depuis quelques années, sous la houlette de Cathy Desbas, adjointe et de notre DJ local (François) la bonne humeur est de rigueur. Toujours prête à pousser la chansonnette, Cathy animait pendant que François diffusait la musique pour faire danser nos anciens qui étaient 57 cette année. L'ambiance amicale et très sympathique permet à chacun de passer un agréable moment.

Le loisir créatif de La Courte Echelle avait une nouvelle fois aidé à la décoration des tables en fabriquant des petits paniers que la municipalité avait remplis de friandises.



Centre de loisirs

Cet été les enfants de Salornay et des environs ont pu de nouveau participer aux activités proposées par la Marelle en Campagne du 8 au 26 Juillet. Les locaux de la garderie et la cour du bas de l'école ont servi à accueillir les enfants dans de bonnes conditions. Les enfants ont pu faire des sorties vélo, baignade, des jeux de société, un escape game (les participants sont enfermés à l'intérieur d'un espace à thème et doivent tenter de sortir en moins de 60 minutes)...

Les enfants qui le souhaitaient ont participé à des soirées à thème (camping, jeux, soirée dansante).

Le dernier jour, les parents ont été invités à visionner un film tourné tout au long des trois semaines d'accueil et qui retraçait les activités des enfants.

Les retours sur ces trois semaines, tant des enfants que des parents, ont été très positifs. Les enfants sont dans l'attente de l'été prochain pour pouvoir de nouveau bénéficier de la Marelle en Campagne.

Collecte en faveur des Restos du Cœur

Comme l'an dernier, la municipalité a proposé aux magasins Vival et Proximarché de mettre des paniers à la disposition de leur clientèle pour collecter des produits en faveur des Restaurants du Cœur de Cluny.

Tous nos remerciements à nos commerçants et aux généreux donateurs.

Dictionnaires

Pour clôturer l'année scolaire et le départ au collège des CM2, la municipalité a pour habitude d'inviter ces élèves ainsi que leurs parents. Cette année, 7 élèves de CM2 ont reçu des mains de Cathy Desbas (adjointe en charge des affaires scolaires) un pack de livres, avec le traditionnel dictionnaire auquel s'ajoutent un dictionnaire anglais, un atlas et un livret du citoyen.

En présence de l'équipe enseignante, le maire leur a souhaité une belle réussite scolaire en espérant qu'ils gardent un bon souvenir de leur école primaire.



COMMUNICATION – ANIMATION – CÉRÉMONIES

Fête nationale

Le 13 juillet au soir, petits et grands munis de lampions multicolores ont sillonné les rues du village dans la joie et la gaieté. Puis tous se sont rendus au stade pour assister au feu d'artifice offert par la municipalité et tiré par les sapeurs-pompiers. Durant de longues minutes les fusées ruisselantes d'étincelles aux couleurs variées et autres fontaines de feu ont envahi le ciel sous le regard attentif et enchanté du public très nombreux.

La soirée s'est poursuivie jusqu'à l'aube dans une ambiance bien sympathique au traditionnel bal populaire organisé par les sapeurs-pompiers.

Fête patronale

Pour tenter de revitaliser la fête patronale, la municipalité, en partenariat avec le responsable des auto-scooters fidèle à notre rendez-vous patronal depuis de nombreuses années, a programmé celle-ci le week-end de Pentecôte, conjointement avec les puces du foot. En effet cette manifestation attire de nombreuses personnes augmentant ainsi le potentiel de visiteurs pour la fête.

Malgré de multiples contacts, aucun manège enfantin n'a répondu à nos sollicitations. Ceci a eu pour conséquence de rendre la fête moins attractive.

Force est de constater qu'il est bien difficile de faire venir les forains à notre petite fête locale, d'autant que la fréquentation reste faible, mais soyons positifs et espérons que cette animation retrouve un peu d'engouement dans les années à venir.

Le petit marché du jeudi

Grâce à une clientèle fidèle, la fréquentation du marché du jeudi est stable. La présence régulière de commerçants proposant un bel éventail de produits : fruits et légumes, fromages, charcuteries et volailles, poissons, vins, fleurs, plants, vêtements variés... est très appréciée des clients et contribue à l'attractivité de ce sympathique rendez-vous.

Lors de la période estivale, le marché connaît un petit regain d'activité avec quelques bancs inhabituels qui étoffent la diversité. Les badauds aiment s'y retrouver aussi bien pour faire leurs emplettes que pour passer un agréable moment.



Sécurité

"Les vols, la sécurité, c'est l'affaire de tous"

Quelle est la situation aujourd'hui ? Constatons-nous une recrudescence des vols ? Ce sont les questions que les voisins vigilants ont posé le 16 décembre au Major Mikolajek et à l'Adjudant-chef Gourdon lors de la réunion bilan de l'année.

« Non il n'y a pas de recrudescence sur le secteur très vaste de la brigade de gendarmerie de Cluny ». Les gendarmes constatent même une diminution globale de 25 % de vols. Sauf certaines communes comme Salornay-sur-Guye qui voient régulièrement des maisons visitées et des habitants traumatisés par ces intrusions. N'hésitez pas à signaler aux référents « voisins vigilants » et à la gendarmerie tout fait qui vous semblerait suspect en composant le 17.

Les commémorations

Le devoir de mémoire est très important pour la commune qui ne manque pas de rendre hommage aux disparus lors des commémorations.

La participation citoyenne est quant à elle irrégulière.

Le cortège se retrouve à 11h place de la mairie et se rend au monument aux morts où une gerbe est déposée par la municipalité et une autre par le souvenir français.

A l'issue de chaque cérémonie, la municipalité offre le verre de l'amitié.

Les enfants des classes de CM ont participé au défilé du 11 novembre et ont ému l'assemblée en lisant un poème qu'ils avaient étudié en classe avec leur institutrice Mme Beurtin. A cette occasion, Jean-Luc Fonteray a rappelé qu'un petit livret rendant hommage aux soldats inscrits sur le monument aux morts de la commune, livret réalisé par Mr et Mme Perrusset, était disponible en mairie.



Expositions au Moulin de la clochette

Le Moulin de la Clochette a connu cet été 2019 deux temps forts autour de la littérature. L'un avec Jean-Claude Greuzard pour une séance de dédicaces de son dernier roman « Résurgences » construit à partir d'une histoire dont les racines sont issues de la grande histoire nationale et des incidences locales.

Un autre temps fort des expos de l'été fut, sur un week-end complet, l'organisation de rencontres avec des auteurs de romans policiers. De nombreux amateurs de polars ont ainsi pu rencontrer José Almeida, Michel Antoine Ducray, Jacques Nuel. Guy Thevenoud a apporté son concours pour réaliser une surprenante scène de crime permettant par le décor d'être au cœur des romans, des intrigues, des enquêtes.



LES SERVICES COMMUNAUX

Le personnel communal

Notre commune compte huit employés titulaires.

Mairie

- Jocelyne Dupont, secrétaire de mairie, 35 h ;
- Aurélie Chappellier, adjointe administrative, 35 h.

Elles vous accueillent et vous assistent dans vos démarches administratives tout en assurant le secrétariat général de la mairie.

Ateliers techniques

- Romuald Féburie, adjoint des services techniques, pilote de l'activité, 35h.
- Bernard Fauconnet, adjoint des services techniques, 35 h ;
- Camille Rigaudier, adjoint des services techniques, 35 h ;

Ils ont en charge l'entretien, la maintenance et les tâches contribuant à la propreté de la commune (voirie, espaces verts, bâtiments communaux...).

Après dix années de travail en qualité d'agent technique dans la commune, Didier Robbio, qui avait réduit son temps de travail de 40%, a fait valoir ses droits à la retraite au 1^{er} mars. Toutefois, vous pouvez le saluer toutes les semaines, puisqu'il seconde sa compagne sur les marchés de Salornay les jeudis matins. Une retraite encore bien active pour cet amateur de jardinage. Nous lui souhaitons une longue retraite tout aussi dynamique.



Restaurant scolaire, Garderie périscolaire et Ecole maternelle

- Françoise Parat, adjointe d'animation, 32 h ;
- Séverine Dépinet, adjointe d'animation, 32 h.

Elles assistent les enseignantes à l'école maternelle, servent le repas des enfants au restaurant scolaire, assurent la garderie du matin et du soir, et gèrent le camping durant la période estivale.

Entretien des locaux

- Laurence Gelin, adjoint technique en charge de l'entretien, 27 h ;
remplacée durant son arrêt en fin d'année par Frédérique Marie.

Elle assure le ménage des salles de classe, du restaurant scolaire et des bâtiments communaux.

Les élus remercient tous ces agents pour leur engagement professionnel, leur disponibilité et la qualité du service rendu.

Le secrétariat de mairie

Les applications du numérique se développent dans les communes et bien sûr à Salornay. La dématérialisation touche progressivement tous les domaines : comptabilité, facturation électronique, marchés publics, état civil ... Les enjeux sont nombreux : gain de temps, diminution des coûts, accessibilité, réduction de l'usage papier, facilité de stockage, portabilité. Néanmoins, en phase de mise en place, ces évolutions exigent un surcroît de travail et un engagement important de notre personnel.

Les horaires d'ouverture de **l'accueil au public** qu'il convient de respecter sont les suivants :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 14h à 17h / Samedi de 10h à 12h.

L'accueil téléphonique est accessible :

De 9h à 12h et de 13h30 à 18h (du lundi au vendredi sauf le mercredi) et **le samedi de 10h à 12h.**

Les habitants équipés d'internet, peuvent exprimer leurs demandes **à toute heure par courriel à : mairie@salornay-sur-guye.fr** ou directement sur le site de la commune pour les demandes d'actes d'état civil.

Le site internet **<http://www.salornay-sur-guye.fr>**, les panneaux numériques permettent aussi la diffusion d'informations en continu, sans compter les points d'affichage.

L'école

Le lundi 2 septembre, les élèves ont retrouvé les bancs de l'école. Pour cette année scolaire 2019/2020 : 26 élèves en petite, moyenne et grande sections ont été accueillis par Mme Frizot qui est remplacée le vendredi par Mme Bourgeoisat (décharge direction) ; 21 CP accueillis par Mme Guillermin qui est remplacée le jeudi par Mme BOURGEOISAT ; 19 CE accueillis par Mme Ferlay et 25 CM accueillis par Mme Beurtin (lundi et mardi) et Mme Marcola (jeudi et vendredi).

L'année dernière, les institutrices ont pu proposer plusieurs projets comme une intervention du SIRTOM auprès des CM et un projet en partenariat avec le Jazz Crescent de Mâcon (salle de spectacle) pour toutes les classes. Dans le cadre de ce projet, des musiciens professionnels sont venus de manière hebdomadaire à l'école pour travailler avec chaque classe. Tous ensemble, ils ont travaillé sur une émotion, créé les paroles et la musique. Les enfants se sont rendus à la salle du Crescent à Mâcon pour enregistrer leur chanson afin de créer un CD qui a été distribué à chaque famille. Lors de la kermesse du mois de Juin, les enfants ont pu chanter leurs chansons aux parents présents.

A la rentrée, un panneau a été installé au-dessus de l'entrée de la classe des CE, ce pavoisement a été rendu obligatoire par la loi dont les textes indiquent que « La devise de la République, le drapeau tricolore et le drapeau européen sont apposés sur la façade des écoles ».

La bibliothèque intercommunale

La bibliothèque accueille toujours de nombreux lecteurs petits et grands. Nous remercions la municipalité de Salornay qui, cette année, nous a octroyé une subvention exceptionnelle qui nous a permis d'acheter environ vingt-cinq livres supplémentaires. Nous envisageons un « désherbage » (élimination de livres abîmés ou trop anciens) au rayon jeunesse.

Des bénévoles ont quitté nos rangs cette année, aussi nous aimerions accueillir de nouvelles personnes intéressées par cette activité.

Horaires bibliothèque : Lundi de 16h à 18h - Mercredi de 14h30 à 15h30 - Jeudi de 16h30 à 18h - Samedi de 10h à 11h30.

Bonnes lectures à tous.

Le Centre d'Intervention de Salornay-sur-Guye

L'année 2019 se termine et comme d'habitude, les sapeurs-pompiers font le point sur l'année écoulée.

L'effectif reste stable mais néanmoins très faible par rapport au nombre d'interventions effectuées. Nous relançons un appel pour le recrutement de nouveaux volontaires.

Vous avez entre 18 et 50 ans, vous faites preuve d'altruisme, alors venez nous rejoindre !

Les engins

Le centre d'intervention a renouvelé son parc de véhicules.

- 1 VL : plus récente et mieux matérialisée,
- 1 VSAV (ambulance) : plus récent, mieux matérialisé et beaucoup plus confortable pour la victime.

Les interventions

Elles sont en nette baisse par rapport à l'année antérieure, 25% de moins environ, soit 220 sorties cette année. Personne ne va s'en plaindre.

Elles se décomposent ainsi : 25 incendies, 165 secours à personnes, 13 accidents voie publique, 15 opérations diverses.

Notre centre d'intervention remercie particulièrement la municipalité pour l'aide au bon fonctionnement du centre et pour la convention avec le SDIS.



La garderie et le restaurant scolaire

Les enfants scolarisés sont accueillis à la garderie de 7h30 à 8h50 le matin et de 16h30 à 18h30 le soir, ceci tous les jours où il y a classe.

Séverine et Françoise s'occupent de ces enfants sur ce temps périscolaire en leur proposant des jeux, de la petite déco (pendant les fêtes par exemple) ou bien quelques histoires ou coloriages

Elles partagent ces moments avec 14 enfants le matin et autant le soir.

Ces mêmes personnes, aidées par Frédérique (qui remplace Laurence), assurent aussi le temps du repas au restaurant scolaire, service toujours bien fréquenté par une cinquantaine d'enfants au quotidien. 7240 repas ont été servis sur l'année écoulée.

Il y a toujours deux services (les petits sont servis et mangent avant les plus grands) et le système du self-service pour les grands fonctionne bien.

L'augmentation de la fréquentation de ces lieux d'accueil méridien prouve qu'ils sont nécessaires et appréciés.

AUTRES SERVICES ET INFORMATIONS

Maison locale de l'Autonomie (CLIC)

Le CLIC a intégré la Maison Locale de l'Autonomie (MLA).

Il s'adresse aux personnes en situation de handicap quel que soit l'âge et aux personnes de 60 ans et plus, leur entourage (famille, amis, voisins) et aux professionnels qui les accompagnent. C'est un service de proximité gratuit, unique et ouvert à tous.

*** Pour les personnes âgées, la MLA :**

- Examine sa situation, l'oriente et l'accompagne si nécessaire.
- Au domicile de cette dernière, elle effectue une évaluation complète de ses besoins pour permettre une réponse adaptée : aide à domicile, soins, adaptation du logement, portage de repas, hébergement, aides financières...
- Accompagne dans les démarches administratives : dossier de réversion / retraite, aménagement de logement, carte de stationnement, demande de maison de retraite, etc.
- Présente ponctuellement aux personnes âgées et à leur entourage des actions de prévention à travers des conférences, des groupes de parole (café Alzheimer), des séances d'activités physiques adaptées...
- Coordonne les actions des professionnels, met en place une aide adaptée à chaque situation et assure le suivi.

*** Pour le public en situation de handicap, la MLA :**

- Informe sur les prestations, sur un dossier en cours
- Aide à la constitution des dossiers auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

Vous avez des questions ? Contactez-les :

CLIC du Clunisois

Résidence Bénéthin 71250 CLUNY

03.85.59.30.60



Relais Assistants Maternels

Marie Pierre Barbier, responsable du RAMEPIC de la communauté de communes, organise des temps d'animation les mardis matins (hors vacances scolaires), rue de Chatille, pour les enfants en garde chez « les nounous » de Salornay. A cela s'ajoute de l'éveil musical et de l'éveil moteur, activités ponctuelles qui sont très appréciées des petits.

Marie Pierre est là aussi pour répondre aux questions des parents et assistantes maternelles pour tout ce qui est administratif.

Le 17 décembre, le Père Noël est venu remettre aux enfants un petit cadeau confectionné par son assistante maternelle. La Courte Echelle a profité de cette occasion pour offrir aux petits un spectacle musical adapté à leur âge.

SIRTOM de la vallée de la Grosne

Le SIRTOM communique par le biais de sa lettre Ecosirtom qui vous est distribuée. Nous rappelons les accompagnements mis en place pour les habitants du territoire.

Composter : Proposition d'achat d'un composteur au SIRTOM à tarif préférentiel (10 €). Des ateliers d'échanges sur le compostage et le jardinage au naturel sont organisés dans la commune.

Trier ses déchets : La première étape est de prendre connaissance des consignes de tri du territoire du SIRTOM sur les papiers, les emballages, le textile et les chaussures, le verre, et tous les flux que l'on retrouve en déchèteries. Le site internet du SIRTOM dans la rubrique « Consignes de tri » vous apporte toutes les informations utiles.

Broyage groupé et itinérant dans les communes : Le broyage, coordonné par le SIRTOM, est effectué par une structure d'insertion locale.

La commune a ouvert un espace (au-dessus du cimetière, en direction du bois de la Roche) pour déposer des branches afin de les transformer en broyat. La récupération du broyat est possible par les habitants et la commune l'utilise pour ses parterres fleuris.

Réparer ses objets : La commune a organisé une journée réparation et participe de cette manière à l'essor de l'économie circulaire sur le territoire. Remercions les Mac Gyvers bénévoles qui contribuent avec bonhomie à la réussite de ces journées en rendant vie à des objets auxquels nous tenons.



La Maison de Services au Public (MSAP)

Ce service est une spécificité appréciable pour notre commune et les environs. Mise en place par la communauté de communes puis complétée par la Poste, tout citoyen peut être amené à l'utiliser sur des sujets aussi variés que : emploi, famille, social, santé, retraite, logement, énergie, accès au droit..., et ceci tous les jours auprès de la chargée de clientèle de la Poste. La position informatique (ordinateur, scanner, accès internet et imprimante) connectée à Internet vous permet l'accès aux différents sites et leurs procédures.

L'experte de la communauté de communes qui assure une permanence chaque lundi après-midi vous permet l'assistance et l'accompagnement dans vos démarches, permettant ainsi de lever les blocages que chacun peut rencontrer.

Rappelons que les partenaires sont pôle emploi, la MSA, la CAF, la CPAM, la Carsat et les services de l'Etat.

Cette structure contribue aussi à la réduction de la fracture numérique par la mise à disposition gratuite, six jours sur sept aux heures d'ouverture du bureau, d'équipements connectés en libre-service (PC, scanner, imprimante, tablettes ...). Elle garantit un accueil et un accompagnement humain de proximité grâce au chargé de clientèle de la poste qui a suivi une formation.

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 9h00-12h00 et 13h45-16h30

Jeudi : 9h00-11h et 14h30-17h00.

Samedi : 9h00-12h00

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CLUNISOIS (CCC)

Notre intercommunalité est une collectivité qui joue un rôle essentiel dans le quotidien de nos populations, que ce soit pour les services assurés aux habitants et à nos collectivités, ou l'animation et la dynamique territoriales.

Sur les 42 communes, Salornay en est la 2^{ème} après Cluny et est représentée au conseil communautaire par le maire Jean-Luc Fonteray, qui en est le premier Vice-Président en charge des Finances, avec les deux premiers adjoints Gilles Burteau et Catherine Bertrand, soit 3 délégués sur 66.

Après la démission de notre président Jean-Luc Delpeuch, pour protester avec 14 élus de notre territoire contre l'injustice infligée à 6 communes quant à la suppression d'aides agricoles à l'élevage, Elisabeth Lemonon a été élue présidente de notre communauté en juin dernier.

Nous ne pouvons reprendre l'ensemble des actions marquantes durant 2019, sachant que les deux numéros de la lettre communautaire distribués dans les foyers vous ont permis d'en appréhender quelques réalisations.

L'année écoulée aura toutefois connu des évolutions déterminantes sur notre zone d'activités communautaire de La Courbe.

Le lancement de la construction du laboratoire de transformation agroalimentaire (décrit ci-dessous) est une illustration de ce que peut impulser une intercommunalité pour l'économie et l'aménagement d'un territoire. La construction de 340 m² a débuté cette fin d'année pour être opérationnelle l'été prochain.

Sur le même terrain, le bâtiment existant acquis par la communauté de communes est engagé lui aussi dans une évolution intéressante. Les travaux lancés concernent l'aménagement des façades et des locaux intérieurs occupés

par InCluniso, qui est une structure d'insertion portée par l'Agence du Patrimoine. Quant à l'agencement de l'étage, il accueillera un espace de coworking, nouveau concept très attendu dans nos territoires par les télétravailleurs de plus en plus nombreux.

Enfin, toujours sur la zone, un terrain fait l'objet d'un nouveau permis de construire pour l'accueil d'une entreprise d'un plombier chauffagiste.

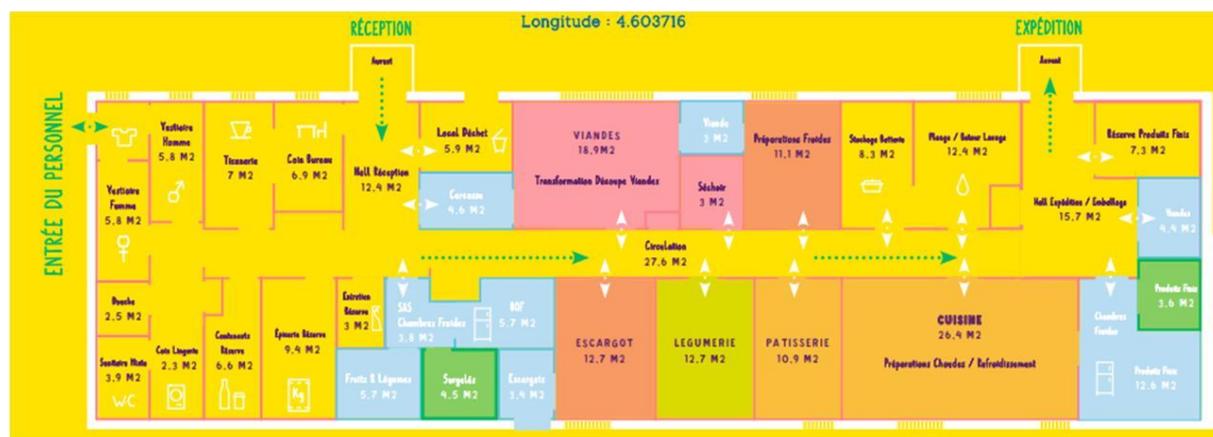
Outre la MSAP évoquée par ailleurs, citons les services particulièrement appréciés par les familles, notamment la piscine de La Guiche et l'activité enfance jeunesse qui, avec le relais des assistantes maternelles, la ludothèque, le multi accueil, les centres de loisirs, l'espace jeunes, propose ainsi une offre riche et de qualité.

Laboratoire de transformation agro-alimentaire



Pour répondre aux besoins de notre milieu rural où les structures agricoles et alimentaires sont petites et les ateliers « de transformation » ou « cuisines centrales » existants peu nombreux, l'Association Melting popote en lien étroit avec la communauté de communes du Clunisois a décidé de créer une « grande cuisine », local professionnel adapté à la transformation de produits des élevages et cultures locales. L'ambition de construire un lieu de travail commun à des agriculteurs, des artisans des métiers de bouche, des collectivités qui fabriquent des repas pour les enfants, est en cours de réalisation dans la zone intercommunale de la Courbe à Salornay par notre Communauté de Communes.

En permettant à des producteurs de tout un secteur rural de valoriser et transformer leurs produits, nous nous inscrivons dans une économie à valeur ajoutée locale qui contribuera aussi à alimenter les circuits courts. L'originalité d'un tel équipement tout comme son utilité nous ont permis d'obtenir des financements qui l'ont rendu possible. L'atelier de transformation alimentaire, sera ouvert à tous les usagers professionnels qui n'ont pas les moyens de s'équiper individuellement. Les équipements du laboratoire, le personnel, la gestion seront mutualisés, ce qui permettra à tous de travailler dans des bonnes conditions (y compris d'hygiène et de sécurité alimentaire), tout en développant localement un modèle économique durable. Cette réalisation commencera ses transformations alimentaires l'été prochain.



Début 2020, cela fera 110 ans que la maison de retraite de Salornay accueille et accompagne les personnes qui souhaitent bénéficier d'un hébergement, d'une restauration, d'accompagnements et de soins adaptés à leur vieillissement. L'EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) accueille à ce jour 83 résidents dont 11 personnes à l'Unité de vie protégée.

Dans le cadre d'un plan d'amélioration des conditions de vie des résidents et des conditions de travail du personnel, un chantier est en cours d'achèvement avec la création d'une nouvelle salle à manger, de nouveaux offices, et d'une toute nouvelle lingerie. Les locaux ainsi libérés deviendront à partir du printemps 2020 : salle d'animation et de vie sociale pour l'ancienne salle à manger, cuisine thérapeutique pour l'ancienne tisanerie, stockage de l'ensemble du matériel médical pour l'ancienne lingerie et une nouvelle salle de pause pour le personnel sera créée. Par cet investissement, soutenu par le Conseil Départemental, l'établissement maintient une infrastructure accueillante et adaptée aux besoins de la population âgée de Salornay et ses environs.

L'année 2019 aura été marquée par l'arrivée d'une nouvelle directrice nommée pour assurer la responsabilité commune des EHPAD de Salornay et St Gengoux le National. Cette nouvelle organisation a permis de confirmer un rapprochement qui existait déjà naturellement entre ces deux structures assez similaires, et de renforcer un travail mutualisé. Cette évolution s'est effectuée parallèlement à l'élaboration d'un nouveau projet d'établissement dont les objectifs se réaliseront sur la période 2020-2025. En complément, l'EHPAD devrait signer courant 2020, avec le Conseil Départemental et l'Agence Régionale de Santé, un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) couvrant cette période 2020-2025.

La convivialité et la bienveillance dans une démarche d'humanité sont au cœur des très nombreuses animations proposées aux résidents afin de leur permettre de maintenir ou de retrouver une vie sociale. Ces activités sont menées avec le soutien très actif d'une vingtaine de bénévoles par le biais du club de l'Espérance encadrés par deux animateurs. L'établissement fonctionne également grâce à la collaboration de nombreux partenaires extérieurs, à commencer par tous les professionnels médicaux et paramédicaux, pharmaciens, ambulanciers, hôpitaux, EHPAD voisins et services publics ainsi que tous nos fournisseurs et techniciens. Remerciements à tous.

Maison de Retraite Lucie & Raymond Aubrac - 03.85.59.44.45

mail : contact@ehpad-salornay.fr - site : www.ehpad-salornay.fr

Dossiers d'admission sur l'application : <https://trajectoire.sante-ra.fr/Trajectoire/>



INFORMATIONS PRATIQUES

Pièce désirée	Où s'adresser	Pièces à fournir	Coût
Extrait de naissance	A la mairie du lieu de naissance	Indiquer : nom, prénoms, date de naissance, et nom et prénoms des parents	Une enveloppe timbrée pour envoi
Extrait de mariage	A la mairie du lieu de mariage	Indiquer : nom, prénoms, et date du mariage	Une enveloppe timbrée pour envoi
Extrait de décès	A la mairie du lieu de décès ou du domicile du défunt	Indiquer : nom, prénoms, et date du décès	Une enveloppe timbrée pour envoi
Duplicata de livret de famille	A la mairie du lieu du mariage	Indiquer : nom, prénoms, date du mariage, lieu et date de naissance des enfants	Gratuit
Extrait de casier judiciaire	Casier judiciaire central 107 rue du Landreau 44079 Nantes Cedex	Indiquer : nom, prénoms, date et lieu de naissance	Une enveloppe timbrée pour envoi
Carte d'identité (valable 15 ans pour les majeurs et 10 ans pour les mineurs)	Mairie de Cluny sur rendez-vous	Copie intégrale de l'acte de naissance (sauf si l'ancienne carte est périmée depuis moins de 2 ans), 2 photos identiques récentes, 1 justificatif de domicile, l'ancienne carte si renouvellement.	Gratuit (sauf en cas de perte ou d'incapacité à produire l'ancienne carte : 1 timbre fiscal à 25.00 €)
Passeport Biométrique Adulte (valable 10 ans)	Mairie de Cluny sur rendez-vous	Carte d'identité si en possession, 1 photo récente couleur, copie intégrale de l'acte de naissance (sauf si l'ancien passeport est périmé depuis moins de 2 ans), 1 justificatif de domicile, l'ancien passeport si renouvellement	1 timbre fiscal à 86,00 Euros
Passeport Biométrique pour un mineur (valable 5 ans)	Mairie de Cluny sur rendez-vous	Carte d'identité si en possession, 1 photo récente couleur, copie intégrale de l'acte de naissance (sauf si l'ancien passeport est périmé depuis moins de 2 ans), 1 justificatif de domicile, l'ancien passeport si renouvellement	Pour les enfants de moins de 15 ans : 1 timbre fiscal à 17,00 €. Pour les jeunes de 15 à 18 ans : 1 timbre fiscal à 42,00 €
Carte d'électeur	Mairie du domicile	Livret de famille, pièce d'identité, justificatif de domicile ou de contribuable	Gratuit
Légalisation de signature	Mairie du domicile	Signature à apposer en mairie et justificatif d'identité	Gratuit
Carte grise	Préfecture	Ancienne carte grise, certificat de vente et justificatif d'identité et de domicile	S'adresser en Préfecture pour les tarifs

LA VIE ASSOCIATIVE

Les associations tiennent une place importante dans notre commune et contribuent à son identité. Par leur dynamisme, elles améliorent le cadre de vie de la population et participent pour beaucoup d'entre elles à l'animation de la vie locale. Proposant des actions et des activités sociales, culturelles, éducatives, sportives, et humanitaires, les associations contribuent à une vie locale citoyenne et solidaire.

Le mouvement associatif Salornéen repose essentiellement sur le bénévolat, qualité humaine qu'il est nécessaire de sauvegarder et de développer et sans lequel rien ne se ferait dans la plupart des villages.

La commune soutient les associations sur son territoire. L'équipe municipale très impliquée dans la vie associative, a à cœur de maintenir et de renforcer le lien social dans la commune. Cet engagement actif et continu en faveur du monde associatif local se traduit par un soutien logistique et parfois financier, mais aussi par une implication des élus dans le lancement des projets, d'opérations associatives, et souvent par un rôle actif d'animation et de médiation au sein des associations...

Merci à tous ces bénévoles pour leur engagement au service des autres.

Amicale des sapeurs-pompiers

L'amicale des Sapeurs-pompiers regroupe les actifs et les vétérans, le but est de fédérer les liens sociaux entre les personnes, d'assurer une couverture sociale pour nos membres et d'organiser des manifestations (banquet annuel, bal du 14 juillet, tournée de calendrier, vente de boudin ...).

Cette année notre journée boudin fût de nouveau un succès malgré le mauvais temps et nous étions très contents de vous accueillir à la caserne.

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers remercie les habitants de nos communes pour leur bon accueil et leur générosité lors de notre tournée de calendrier et un remerciement à la commune de Salornay-sur-Guye pour son aide matérielle et financière tout au long de l'année.

Club de Tarot

Une nouvelle association : « club de tarot Salornay », a vu le jour cette année et compte actuellement 32 adhérents.

Vous pouvez venir taper le carton ; tous les joueurs, confirmés ou débutants sont accueillis de la même manière sans distinction de niveau, nous avons voulu que cette association soit synonyme de convivialité et de bonne humeur.

Tout en passant le temps, en s'amusant et en faisant travailler sa mémoire ce jeu est un bon moyen de créer du lien et d'élargir son cercle amical.

Le tarot vous entraîne à observer vos adversaires, à deviner leurs stratégies. Vous affûterez votre sens de l'observation.

Alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre, vous aurez peu de chances de vous ennuyer en jouant aux cartes et tout en vous amusant, vous développez vos capacités mentales, vous recherchez le meilleur moyen de gagner et au fil du temps vous améliorez votre mémoire et votre concentration.

Les rencontres se font les vendredis des semaines paires en soirée, à la salle polyvalente. Début des parties à 20h00.

Les 3 premiers joueurs de chaque soirée sont primés et un classement général est établi. A l'issue de la saison chacun des participants se verra récompensé.

La Boule Joyeuse de la Guye

L'assemblée générale du 31 octobre 2019 a clôturé la saison de boule. Cette année avec 30 licences, il y a eu de bon résultats, plusieurs concours gagnés et des qualifiés aux championnats de France :

François GELIN qualifié pour le simple à MOIRANS.
François et Claude GELIN qualifiés pour le double à ANNECY.
Daniel GELIN qualifié pour les vétérans à ROANNE.

Les 4 concours sociétaires ont remporté un vif succès, en revanche le concours officiel du mois de septembre a été annulé faute de participants.
Les prévisions pour les licences 2020 restent stables, les licenciés actuels participent à de nombreux concours extérieur tout au long de l'année.
Nos joueurs se retrouvent les jeudi après-midi d'été au clos de SALORNAY.
Pour la saison d'hiver, ils se retrouvent toujours le jeudi au boulodrome couvert de CLUNY.

CONCOURS 2020 :

Vendredi 5 juin 18h30 sociétaire challenge Dany
Vendredi 26 juin 18h30 sociétaire challenge Tulu
Samedi 12 septembre 14h00 sociétaire challenge Nenes /Tonin
Samedi 19 septembre 13h30 officiel challenge Nonin

La Boule Joyeuse remercie la commune pour son aide financière et matérielle, et tous les boulistes qui participent au bon fonctionnement de la société.

Le Réveil de la Guye

Le conseil d'administration du Réveil de la Guye se compose de la façon suivante :
Président : Givry Patrick - Vice-président : Loreau hubert - Trésorier : Burteau Gilles - Secrétaire : Descombin Jean Pierre - Membres du C.A. : Reymann Philippe Dugard René – Dutrion Serge – Péchoux Daniel – Maintenon Hervé.

L'assemblée Générale de l'association a eu lieu le 2 mars 2019 à Salornay-sur-Guye où 65 personnes étaient présentes.

Il est possible de prendre sa carte de pêche chez l'un de nos deux dépositaires à savoir le tabac Courtois à Salornay-sur-Guye, le garage Roze à Germagny ou directement sur internet.

Le concours de belote réalisé le samedi 2 février 2019 fut une belle réussite et sera reconduit le samedi 1er février 2020.

250 kg de truites Fario ont été lâchées le 22 février 2019 pour l'ouverture du 9 mars 2019 et 120 kg le 6 avril 2019, 3000 brochets d'environ 6 cm ont été déversés dans la Guye le 26 avril 2019, 3000 truitelles ont été lâchées mi-janvier 2019 aux mêmes endroits que l'année dernière et 3000 seront lâchées début novembre 2019. Un alevinage en poissons blancs et tanches est prévu fin d'année 2019.

Le Réveil de la Guye remercie toutes les personnes qui œuvrent pour la vie de l'association. Nous remercions également toutes les communes pour leur subvention et la mise à disposition des diverses infrastructures.

Club Loisirs et Amitiés

Les jours défilent et l'année 2020 est déjà là.

Jeudi 28 novembre à 14h, les adhérents de notre club se sont réunis pour l'assemblée générale à la salle polyvalente avec une bonne participation (40 personnes). Nous remercions les nouveaux adhérents et leur souhaitons la bienvenue. Le rapport d'activité a été présenté par Mme Bailly et le rapport financier par Mme Dupaquier et ont été approuvés à l'unanimité. Pas de changement au bureau à noter.

Le club se réunit 2 fois par mois, les 1^{er} et 3^{ème} jeudis, chaque réunion se termine par un goûter offert par l'un ou l'autre des membres qui fête ainsi son anniversaire. Quant aux marcheurs, ils se retrouvent tous les mardis après-midi à 14h place Gandin pour 5 ou 10km environ pour sillonner les chemins de notre campagne à Salornay ou ses environs. Nous avons participé à toutes les marches cantonales et organisé celle de janvier à Salornay.

Dans l'année, 2 repas ont été organisés : le 28 mars à l'Auberge de la Guye (36 convives) repas apprécié de tous, et le 15 novembre repas « choucroute » à la salle polyvalente préparée par M. Balon, toujours copieuse et excellente.

Le 29 avril une triplète a participé au concours de pétanque à Messeugne pour un qualificatif au championnat régional (mais pas de sélection cette fois ci ...).

Comme demandé lors de l'assemblée générale de 2018, deux journées de marche ont été organisées :

- le 11 juin : départ de Tramayes à 10h30, montée vers la Mère Boitier, arrivée à la table d'orientation, pique-nique, puis descente sur Tramayes en passant chez un producteur de fromages de chèvre. Super journée, vues magnifiques.

- le 8 octobre : départ de Chissey-les-Macon à 10h30 direction le Mont St Romain, pique-nique au sommet puis descente sur Chissey par un autre chemin, belle journée, belles vues, bonne ambiance.



Marches cantonales 2020 :

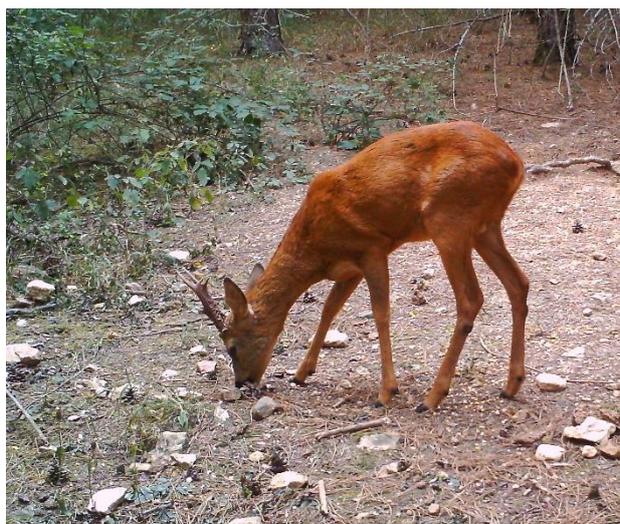
Janvier : Salornay, Février : pas de marche, Mars : Bray, Avril : Massilly, Mai : Mazille, Juin : Flagy, Juillet - Août : vacances, Septembre : Cluny, Octobre : La Vineuse, Novembre : Massilly, Décembre : pas de marche.

Notre concours de belote aura lieu le vendredi 6 mars.

En ce qui concerne les autres manifestations sur le plan départemental, à ce jour, aucune date n'a été transmise.

Société de Chasse « La Protectrice »

L'été 2019 a été caractérisé par une sécheresse importante qui a eu une incidence sur la vie des animaux qui peuplent la campagne de Salornay. Pour certains cela était bénéfique. Par exemple pour les lièvres et les canards, qui sont particulièrement sensibles à la pluie et au froid quand ils sont jeunes. Par contre c'est très néfaste pour le chevreuil. Pour élever ses jeunes, la femelle a besoin de leur fournir un lait riche et abondant. Et c'est dans les herbes vertes et tendres qu'elle trouve tous les nutriments nécessaires, ce qui n'a vraiment pas été le cas cette année.



Les derniers lapins, même si l'on ne les chasse plus depuis plusieurs années, ont définitivement disparus, victimes des maladies diverses et de la perte de leur habitat.

En revanche, les sangliers, grâce à une capacité d'adaptation hors norme, continuent de prospérer. Les nuisances aux cultures et les collisions avec les voitures augmentent en parallèle. Et ce malgré le fait qu'ils soient de plus en plus chassés (par arrêté préfectoral on peut pratiquer tous les jours du 15 août au 28 février).

Les ragondins sont également de plus en plus nombreux. Pourtant on les détruit toute l'année par tir et par piégeage (environ 150 en 2019). Mais c'est une espèce extrêmement prolifique. La femelle fait 4 à 5 portées par an et dès 3 mois ils peuvent déjà se reproduire.

En plus des dégâts qu'ils peuvent faire aux berges des rivières et dans les lagunages, ils sont porteurs d'une maladie extrêmement grave : la leptospirose qu'ils transmettent par leur urine et qui peut affecter le bétail mais également l'homme.

Avec cet été très sec et une rivière qui ne coulait plus, les risques étaient d'autant plus grands. C'est pourquoi il faut bien se laver après une baignade à Angoin.

Quand on vit à la campagne, on comprend aisément le rôle de la chasse. En plus d'être un loisir, elle doit s'adapter aux conditions climatiques et à la densité des animaux. Savoir prélever peu pour les espèces peu abondantes et par contre exercer une pression accrue sur les animaux en expansion et causant des nuisances.

Amicale pour le Don du Sang

Aucun médicament ne peut remplacer le sang, il est vital pour les personnes qui en ont besoin. Le sang est utilisé pour les maladies du sang, les cancers et pour les hémorragies (opérations chirurgicales, accidents, accouchements).

Chaque jour, l'Etablissement français du sang (EFS) doit récolter 10 000 dons de sang pour couvrir les besoins des hôpitaux et des cliniques.

Pour maintenir les réserves en produits sanguins et pour répondre aux besoins des malades, la mobilisation des donneurs est nécessaire de manière régulière et continue.

**Donner son sang est un geste citoyen et solidaire.
C'est un moment particulier pendant lequel le donneur va partager son
pouvoir de sauver des vies.**

Dans un monde de plus en plus connecté, l'EFS a lancé en 2019 un vaste projet de modernisation de "l'expérience donneur" intitulé Innovadon 2020.

Chaque donneur de sang peut désormais disposer d'un espace personnalisé en ligne où il retrouvera l'ensemble de ses données personnelles et des informations sur le don, ainsi que les lieux de collecte les plus proches dans la rubrique « Où donner ». L'ouverture de cet espace personnel du donneur est accessible à l'adresse donneurs.efs.sante.fr. Pour y accéder, les personnes ayant déjà donné leur sang doivent demander en ligne un code d'accès. Les personnes qui n'ont jamais effectué de don peuvent créer leur espace et faire une promesse de don.

Une application mobile téléchargeable gratuitement pour les smartphones reprend les fonctionnalités de l'espace donneur.

Par manque de médecins, cette année l'Etablissement Français du Sang nous a supprimé 2 collectes (septembre et novembre). Nous ne sommes pas les seuls dans ce cas, plusieurs amicales ont été forcées de se regrouper ou même certaines ont totalement disparues.

Nous avons une moyenne de 40 donneurs par collecte, si nous descendons en dessous de 40 poches de sang par collecte en 2020, l'EFS supprimera les collectes de Salornay ce qui engendra la perte de poches de sang si utile à la médecine et aux malades. La plupart des donneurs habitués à donner leur sang à un endroit vont rarement le donner ailleurs.

**C'est pour cela que nous lançons
un SOS,
il y a urgence à se mobiliser pour
sauver l'amicale de Salornay.**



Si vous êtes en bonne santé, pesez plus de 50 kg et êtes âgés de 18 à 72 ans, vous êtes invités à venir donner votre sang aux dates suivantes, il en va de la survie de notre amicale.

CLUNY Salle des Griottons de 8 h 30 à 12 h 30	SALORNAY SUR GUYE Salle polyvalente
Mercredi 15 janvier	Mercredi 26 Février de 15h30 à 19h30
Mercredi 11 mars	Mercredi 20 Mai de 14h30 à 18h30
Mercredi 13 mai	Mercredi 22 Juillet de 8h30 à 12h30
Mercredi 15 juillet	Mercredi 23 Septembre de 8h30 à 12h30
Mercredi 09 septembre	Mardi 1er Décembre de 8h30 à 12h30
Mercredi 04 novembre	

L'amicale des donneurs de sang bénévoles de Salornay et sa région remercie tous les donneurs ainsi que la municipalité pour le prêt de la salle polyvalente pour les collectes, repas et loto.

Notre repas dansant aura lieu le 17 octobre 2020.

Club Athlétique Salornéen

En fin de saison, lors de l'assemblée générale, le bureau a subi quelques changements avec les départs de Kévin Guillermin et Philippe Desbas que nous remercions vivement. Nous avons été rejoints par Alexandre Rougelet et Vincent Delorme.

Le bureau est donc constitué ainsi :

Président : Pierre Viard, Vice-président : Lionel Piguet, Secrétaire : Damien Lagrue, Trésorier : Fabien Geoffroy, Vice-secrétaire : Maxime Gautheron, Vice trésorier : Rémi Michel, Membres actifs : Philippe Aumenier, Christophe Baligand, Gérard Bertrand, Vincent Delorme, Frantz Garcia, Julien Gressard, Pierrick Jomain et Alexandre Rougelet.

Côté manifestation, le club a organisé une vente de saucisson beaujolais, un concours de belote, une foire aux puces et un concours de pétanque. Toutes ces manifestations seront répétées cette année. Le club espère voir beaucoup de Salornéens participer. Nous en profitons pour remercier tous ceux qui œuvrent pour le bon déroulement de ces manifestations.

Côté effectif, le club compte cette saison 48 jeunes licenciés dans les catégories U7 à U15 dont 5 féminines. Les éducateurs/responsables sont Félix Dumoux et Pierre Viard (U7), Eddy Herrard (U9), Damien Lagrue (U11), Julien Gressard (U13). Pour les séniors féminines, l'équipe ne comportait pas assez d'éléments au début de saison, ce qui n'a pas permis d'inscription en championnat. Mais leur coach, Guillaume Lambert, et la dizaine de motivées ont voulu se retrouver tous les vendredis pour s'entraîner et s'inscrire à la seconde partie de championnat en espérant trouver quelques recrues, avis aux amatrices...

Pour les séniors masculins, la saison 2018/2019 s'est soldée par un titre de champion de départementale 3, bravo à tous les joueurs et à leur coach, Damien Lagrue.

Mais cette saison, suite à quelques départs, il a été décidé d'engager une seule équipe et de ne pas monter d'une division. Philippe Aumenier et Pierre Viard en sont les coachs.

Pour continuer d'évoluer, nous avons décidé de fusionner avec le club de Joncy la saison prochaine. Ce qui permettra d'avoir plus de poids au niveau du district, d'avoir un effectif conséquent dans chaque catégorie et d'avoir plus d'éducateurs dans l'encadrement.

Le CAS remercie la municipalité pour son aide, ainsi que toutes les personnes s'impliquant au sein de l'association ou apportant une aide quelle qu'elle soit.



La Courte Échelle

A sa création, La Courte Echelle était surtout destinée aux enfants. Les habitudes et les loisirs de chacun ont évolué et maintenant ce sont les adultes qui sont le plus demandeurs d'activités surtout sportives, c'est donc sans surprise que le nouveau cours d'aérodance rencontre un beau succès. En revanche, à notre grand regret, nous avons dû annuler des cours de comédie musicale enfants que nous avons mis en place l'an passé et que nous pensions vraiment développer cette année.

Nous avons participé au forum des associations à Cluny. L'occasion nous y est donnée de promouvoir nos activités, et c'est donc avec plaisir que nous expliquons notre plaquette.

189 familles étaient adhérentes fin juin, et en octobre nous en comptons déjà plus de 240. Nous avons mis en place les inscriptions par internet via le site de la mairie. Nous utilisons ainsi beaucoup moins de papier et essayons de simplifier le travail de Chafia, notre nouvelle trésorière.

Le loto de février et la braderie enfantine étaient encore de belles réussites, par contre, succès mitigé pour l'après-midi Noël que nous proposons pour les petits. Le 8 décembre, avant le passage du Père Noël à la salle polyvalente, nous avons offert aux 3-10 ans un spectacle de chansons et de comptes qui a ravi les enfants et adultes présents (malheureusement peu nombreux). Les papillotes distribuées par le père Noël étaient offertes par la Pharmacie Weiss Voluet et par Marie-Paule Rizet gérante du proximarché. L'association Mamy Nute et Papy Yon est aussi intervenue pour les plus petits qui fréquentent l'éveil bébé le jeudi matin.

Le loisir créatif et le scrapbooking ont fabriqué des petits paniers pour le repas des anciens de la commune. Nous avons aussi fait des cartes (vendues sur des marchés de Noël) que nous avons remises à l'association « le chemin de Nino » pour aider ce petit garçon de 3 ans.



En fin d'année le président a donné sa démission. Martine, vice-présidente et Manu vont donc reprendre les rênes jusqu'à l'assemblée générale. Nous aurons besoin de nouvelles personnes pour le renouvellement du bureau en 2020.

Manifestations pour 2020: loto le dimanche 2 février - braderie enfantine le dimanche 25 octobre.

L'association remercie la municipalité pour son soutien.

Club de l'Espérance

MAISON DE RETRAITE Lucie Aubrac

Tél : 03.85.59.44.45 - Fax : 03.85.59.45.56 - animation.salornay@orange.fr

L'association du Club de l'Espérance a pour but d'agrémenter le quotidien des résidents de la maison de retraite « Lucie et Raymond Aubrac ».

Les actions que le club souhaite mener complètent le rôle de la maison de retraite dans l'accueil des personnes âgées afin de préserver l'intégration sociale des résidents. Les membres du Club organisent et mettent en place diverses animations et services.

Son bureau :

Président : Mr COCHON Aurélien / Vice-présidente : Mme Renaud Odile

Secrétaire : Mme PERNIN Nathalie/ Secrétaire adjointe : Mme BERTHET Blandine

Trésorier : Mr VAUTHIER Claude / Vice trésorière : Mme BOCHATON Martine

Cette année, les manifestations organisées ont été :

- Vide grenier en avril : beaucoup de visiteurs, journée très agréable.
- Sortie en bateau à Digoin pour une quarantaine de résidents.
- Sortie au restaurant à Cluny pour 41 résidents.

- Illuminations et marché de Noël le 13 décembre où sont mis en vente les objets confectionnés par les résidents tout au long de l'année.

Boissons hivernales, châtaignes, sablés de Noël, sandwiches/ frites étaient proposés.

- Kermesse « Salornay fait son cinéma ».
- Théâtre les chapeaux de paille à la salle polyvalente de Salornay sur Guye



Grace aux bénéfices récoltés lors de ces manifestations, l'association a financé des spectacles (Groupes de chanteurs, musiciens, clowns, cirque, Vidéo rama, films, documentaires, achats de décorations pour l'établissement, sortie au restaurant). Les Olympiades 2019 ont eu lieu à Romanèche-Thorins, toutes les équipes se sont bien défendues, la présence active des bénévoles contribue au bon déroulement de la journée. La sortie annuelle au restaurant s'est déroulée à CLUNY au restaurant le Rochefort, 42 résidents ont dégusté avec plaisir les cuisses de grenouilles. La réflexologue financée par l'association continue de venir chaque mois dans l'établissement.

Les bénévoles assurent des animations au sein de l'établissement :

- Lundi : belote et jeux divers (Odile, Françoise, Lulu, Jacques, Michelle, Suzanne, Jean pierre, Simone)
- Mardi : chorale (Simone)
- Vendredi : loto (Jocelyne, Michelle, Madeleine, Odile, Jean Paul, Yvette, Christine)
- Mercredi et samedi : boutique associée au bar qui accueille les résidents et les familles (Marie, Simone, Chafia, Lulu et Christine) et aident aux différentes manifestations et sorties tout au long de l'année, à ces occasions, Christiane, Nicole, Raymond, Jocelyne, Bernard, Jean-Paul, Michelle, Irène, Martine, Bernadette, Françoise, Jean pierre, Nathalie, Claude, Marie Claude, Martine, Jacqueline, Madeleine, Jackie.....se joignent à l'équipe en place.

- Gestion de la bibliothèque (Martine, Jacqueline)
- Tri du linge (Martine, Jacqueline, Madeleine, Jackie)

Le Club profite de ce bulletin pour adresser ses remerciements :

Aux membres de la Croix Rouge qui donnent de leur temps pour animer un après-midi musicale au sein de l'établissement, au personnel qui s'investit auprès du Club de l'Espérance et aux bénévoles sans qui, rien ne serait possible.

Le Club de l'Espérance serait ravi d'accueillir de nouveaux membres

Toutes les personnes intéressées seront les bienvenues...

Association des Parents d'Élèves

L'APE de Salornay sur Guye est une association loi 1901, qui a été créée en 1960 avec pour objectifs :

- d'organiser des moments de rencontre entre les enseignantes, les intervenants scolaires, les élèves et leurs parents,
- de récolter des fonds pour aider au financement de projets scolaires grâce à l'organisation d'événements spécifiques.

Cinq manifestations se sont tenues durant l'année scolaire 2018/2019 : un loto, le Noël de l'école, une vente de fromages, la fête du jeu et la kermesse de l'école, cette dernière étant agrémentée d'une tombola. De plus, l'APE organise une collecte permanente de cartouches à jet d'encre vides. Tous les habitants sont invités à déposer leurs cartouches usagées à la mairie.

La tenue de ces manifestations et la mise en œuvre de ces actions ont permis de financer en grande partie les projets éducatifs proposés par les enseignantes, et notamment le projet musical mis en œuvre avec le Crescent de Mâcon. Tous les élèves de l'école ont ainsi pu participer à l'écriture et à l'enregistrement en studio de chansons avec des musiciens de jazz professionnels.

Les fonds récoltés ont également permis de cofinancer les différentes sorties scolaires (prise en charge du bus, des entrées et autres frais générés) pour toutes les classes : visites régulières à la bibliothèque de Joncy, sortie de fin d'année à la maison du charolais pour les classes de maternelle et CP, au château de Berzé le Châtel pour les classes de CE et CM...

L'association remercie toutes les personnes qui participent à la réussite des manifestations qu'elle organise, ainsi que la municipalité pour son soutien.

Suite à l'assemblée générale de début d'année, un nouveau bureau a été élu et de nouveaux membres accueillis :

Présidente : Amandine GEOFFROY, *Vice-président* : Pierre VIARD, *Trésorier* : Pierrick GRIVEAU, *Vice-trésorier* : Kévin GUILLERMIN, *Secrétaire* : Géraldine DERON, *Vice-secrétaire* : Emilie GELIN.

Membres actifs : Pierrick JOMAIN, Martial BOULESTEIX, Amélie GELIN, Emmanuelle CORNELOUP, Thomas COLLIN, Gaëlle LIODENOT, Valentin PERRETTE, Fabienne ESQUIROL.

Pour l'année scolaire à venir, l'association renouvelle sa volonté de rassembler davantage de parents d'élèves, de consolider les liens avec l'équipe enseignante, les autres associations et tous les habitants de Salornay et alentours.

L'école a en effet besoin de nous pour aider à financer, entre autres projets, les sorties chez les correspondants des maternels à St André le Désert, à la bibliothèque de Joncy pour toutes les classes, une visite à la ressourcerie de Cluny pour les CE, au Lab 71 pour les CP et CE, ainsi que les sorties de fin d'année pour les quatre classes.

Toute l'équipe vous donne donc rendez-vous aux prochaines manifestations : la vente de fromages en février, l'événement sportif d'avril, la tombola et la kermesse de l'école en juin, et le loto du dernier weekend de novembre.

Association « Main dans la main avec Marie »



Pour Marie, jeune maman Clunyoise atteinte d'une leucémie, pour qu'elle puisse voir grandir son fils de 3 ans, aux côtés de son époux et de ses proches :

Que faire ?

Inscrivez-vous comme donneur de moelle osseuse, pour vous c'est juste une prise de sang.

Tous les renseignements sont disponibles auprès de l'EFS du centre hospitalier le plus proche et sur les sites internet suivants :

dondesang.efs.sante.fr ou dondemoelleosseuse.fr

**L'Equipe municipale
Maire, Elus, Personnel communal et les membres
des associations Salornéennes
vous souhaitent une très bonne année 2020.**